

GENDARMERIE
Département de Justice
Auditeur Militaire
1000 BRUXELLES
02/503.80.11

PV n° 1386

En cause :

- X . . .

Du chef de :

- assassinats

Objet :

- citation Nahimana Eugène

Suite à l'apostille n° 02
02545 N94 C8 dd 21.04.94
émanant de Monsieur
l'Auditeur Militaire
à Bruxelles

(sé) Ver Elst-Reul

AUDITORAT MILITAIRE
BRUXELLES

26 AOUT 1994

MILITAIR AUDITORAAT
BRUSSEL

PRO



1444
JUSTITIA

Ce jourd'hui douze août mil neuf cent
nonante-quatre , à 1500 heures;

Nous soussigné(s) Artiges Guy, adjudant - OPJ

de gendarmerie,

en résidence à Bruxelles - Aud.Mil. ~~revêtu(s) de notre uniforme(x)~~
en tenue civile, (1)

rapportons avoir entendu en nos services, aux date et
heures du présent :

N a h i m a n a Eugène
né à Cyugi-Ciciye (Rwanda) le 05.04.62
NN 620406491-77
étudiant
n° SP 4.100.291
n° CI 085346 FLY
dlié à Wavre, rue de la Source 26/6

qui nous déclare :

" Je désire m'exprimer en langue française et fais choix
de cette langue en Justice.

Je suis en Belgique depuis le 27 septembre 90. J'étais
boursier de la CEE, sur demande de ma société d'assurance
La Sonarwa. Actuellement je n'ai plus de bourse depuis
septembre 93. J'étais arrivé en fin de formation. Je suis
resté en Belgique pour terminer mon mémoire et aussi parce
que mon épouse n'avait pas terminé sa formation. Elle
était boursière du gouvernement Rwandais. Depuis nous
n'avons plus de revenus.

En plus de mes activités d'étudiant j'exerçais la fonction
d'attaché de Presse MRND en Belgique. C'est le Président
du MRND Ngirumpatse Mathieu qui m'a invité à faire ce travail
en avril 93.

-----7677
Ce travail consistait à tenir informé les milieux Belges et plus particulièrement nos amis les sociaux chrétiens. Je devais aussi entretenir des contacts avec la Presse Belge afin de les tenir informés de la situation au Rwanda et du point de vue de notre parti. Je tiens à signaler que cela se faisait dans le bon sens. Je veux dire par là que même si des choses se sont préparées au Rwanda, nous on n'était au courant de rien.

En retour je faisais une revue de presse Belge que j'envoyais à Kigali à mon parti.

L'ambassadeur était de mon parti et j'entretenais des rapports avec lui ainsi que des échanges d'information concernant le parti MRND.

Je faisais aussi partie du CERB (communauté des étudiants Rwandais de Belgique) depuis 1990. A ce moment le CERB était pluraliste. Deux ans plus tard une septantaine d'étudiants ont quitté ce mouvement après l'émergence des partis politiques au Rwanda. Ceux qui sont restés étaient du MRND, MDR, et CDR.

Au sujet des documents retrouvés chez moi je vous donne les explications suivantes :

Ann 1 : Fax à destination de Sraphin Rwabukumba : Chaque fois que j'avais un message urgent à remettre au Président je passais par lui. Je passais par lui parce qu'il avait accès au Président et que de plus il avait un Fax contactable jour et nuit. En fait je ne m'entendais pas très fort avec cet homme. Nous n'avions pas de bons rapports.

Ann 2 : Fax à destination du Directeur de la BCR. : Il s'agissait de suggestions faites par les étudiants MRND et CERB de Belgique. D'ailleurs ces documents étaient adressés comme vous le voyez à l'ambassade de Belgique à titre d'info.

Ann 3 : Fax à destination du responsable CDR en Belgique, MUNYAMARERE En fait je leur transmettais un fax reçu du Rwanda, reprenant un communiqué du parti CDR.

Ann 4 : Fax adressé au colonel Sagatwa : Je m'entendais mieux avec Sagatwa que Rwabukumba, car il était plus correct. Ce fax a été fait dans le cadre de mon travail d'attaché de Presse. Le document dit assez ce que nous voulions faire. Nous n'étions pas d'accord avec les propos tenus par les personnes citées.

Ann 5 : Fax adressé au colonel Sagatwa : Ce fax dit assez.

Ann 6 : Fax adressé au col Sagatwa et à Mme Caritas. : Mme Caritas était une des secrétaires à la Prsidence. Je m'adresse à cette dame parce qu'elle s'occupait souvent de nous transmettre certains document d'information. Le Fax en dit suffisamment pour nepas être commenté.

Ann 7 : mention " Bravo Barill Paul " : Je sais que le Président Habyarimana était ami avec Paul Barril, l'ancien capitaine du GIGN Français. Cette annotation est antérieure à lamort du Président. J'ai eu contact avec la secrétaire de Paul Barril qui m'a dit que lorsque je ne pouvais avoir Paul Barril directement il fallait demande à parler à " Bravo ". Je suppose qu'il s'agit d'un adjoint.

A votre demande je réponds que j'ignore s'il s'agit d'un code ou d'un nom-code.

Kayumba est un homme de Byumba qui était en contact avec Mr Barril. Il était à Paris.

Quant aux n° de Fax mentionnés sur le document, je peux dire que Mr Barril et sa secrétaire souhaitait que je fasse le même travail pour la France qu'en Belgique, c-à-d les tenir informés de ce que nous faisons et de ce que nous savions.

Ann 8 : il s'agit d'une liste de n° de téléphone dont certains sont privés.

Ann 9 : il s'agit une nouvelle fois de n° de téléphone. Alphonse et Jeanne sont le beau-fils et la fille du Président Habyarimana. Le n° de l'Etat-Major est une coordonnée que j'ai notée en vitesse.

Ann 10 : il s'agit d'une réservation à Paris où je me suis rendu pour accueillir Mme Habyarimana qui revenait de Bangui.

Ann 11 : Je crois que cette lettre est suffisamment explicite.

Ann 12 : Je suis retourné à Paris pour rendre visite à la famille Habyarimana.

Ann 13 : J'avais été informé par une infirmière Rwandaise qui travaill dans un hôpital Belge, de ce que 300 paras voulaient retourner au Rwan venger leurs 10 compagnons tués là-bas. Je me suis rendu compte que ce n'était pas vrai. Les mentions en dessous du chiffre 300 Paras ne sont pas liées.

Ann 14 : Ce sont des notes prises à la suite de contacts téléphoniques avec Maître Dayras, l'avocat du Président. Le chiffre 50.000.000 pour une enquête est une info que m'avait donné Mr Dayras, à savoir de prendre contact avec le journal Sunday Time Anglais qui pour des enquêtes importantes peuvent dépenser jusqu'à 50 millions.

La mention "Tutu, hutu non favorable en asile" est un propos tenu

...

-----1647-----
... par le FPR. Ils disaient qu'ils avaient été en exil pendant 30 ans et que ceux qui ne seraient pas favorables à leur régime iraient aussi en exil (asile)

Ann 15 : le nom "Spandre" est celui d'un avocat Belge et ami du Président Alain De Brouwer est un fonctionnaire de l'IDC (internationale Démocratique Chrétienne) Quant aux volontaires Belges dont question en dessous, c'est Monsieur De Brouwer qui m'a dit que c'était des volontaires neerlandophones qui se proposaient d'aller au Rwanda dans le Nord pour faire des opérations humanitaires.

Ann 16 : Je me souviens que j'ai écrit cela suite à votre perquisition. Lorsqu'il est question des 300 paras, je pense que c'est à la suite de l'information fautive que j'avais reçue. Quant à Ruggiu, c'était dans le but de m'informer car je le savais recherché par la Justice Belge.

Ann 17 : Je ne me souviens pas de ce que veut dire " 15.000 \$ " ni la mention " Force d'interposition " mais la phrase " Financement par Mme la présidente " est une annotation prise à la suite d'un journal télévisé où il était dit cela. Pour les 300 parachutistes c'est toujours à la suite de la même rumeur (fautive) Mathieu = Girumpatse (président MRND

Ann 18 : Le colonel Nubaha doit être mort. C'est du moins ce qui m'a été rapporté après la mort du Président. C'est par une personne de Kigali que j'ai appris cela. Quant aux trois blancs morts, il s'agit d'une information selon laquelle trois hommes blancs avaient été trouvés morts à l'hôtel Rebero l'Horizon.

Ann 19 : il s'agit d'une information provenant d'Alexandre Nzabalirwa, un étudiant de Liège. Il m'a communiqué qu'il lui semblait que les Belges ne voulaient plus d'Habyarimana parce qu'il favorisait les Français. Shyrambere, toujours selon Alexandre, préparait un coup d'Etat au Rwanda.

Ann 20 : Il s'agit de conseils que j'ai sollicités auprès d'un spécialiste en politique de l'IDC. Je ne veux pas dire qui.

Ann 21 et 22 : il s'agit de fax échangés avec l'IDC comme vous pouvez le constater.

Ann 23 : il s'agit d'un FAX transmis par le représentant du MDR en Belgique. Ceci dans le cadre de mon travail d'attaché de Presse.

Ann 24 : selon les annotations, je vois que Mme Caritas (secrétaire à la Présidence à cherchait Papias (Ngaboyamahina) et ne l'avait pas trouvé. Il semblerait que Papias avait écrit au Chef de l'Etat (Rwandais) pour lui dire qu'il fallait chercher un commandant neutre. Il s'agit ici de relations dénoncées entre le général Dallaire ...

-----1448
;;;(Canadien) et Mme Lando (épouse de Lando Ndasingwa) Canadienne également. La mention "Prince Laurent" est un aide-mémoire car lorsque le Prince cherche après Jean-Pierre Habyarimana et qu'il ne le trouve pas, il me contacte. Pour la citation de Ruggiu, je voulais via Murayi Paulin, contacter Ruggiu pour le convaincre de rejoindre l'association "UMUGANDA" pour qu'on ait plus de Belge pour obtenir une personnalité Juridique.

Ann 25 : Il s'agit de points abordés lors d'une conversation avec le Président Habyarimana. Je lui ai relaté une affaire d'interpellation au Parlement Belge, de l'affaire AGUSTA. Je lui ai conseillé de renouer les contacts avec la Maison Royale. Je l'ai informé que j'avais appris d'un sénateur qu'il y avait une animosité entre MINAFET et le Rwanda et aussi entre la Maison Royale et le Rwanda. Lorsque je lis : "l'ama-douer pour faire passer tout le reste" c'est de Willy Claes que je parle. La phrase suivante aussi car je craignais qu'il (Willy Claes) influence le gouvernement Belge pour le retrait des troupes Belges de l'ONU et même de l'ONU au Rwanda. Après j'explique dans ma langue que le Ministre Claes n'était pas bien dans sa peau à cause de son échec diplomatique avec le Zaïre et les autres problèmes en Belgique et qu'il fallait le complimenter pour qu'il ait quelque chose à présenter à son retour en Belgique.

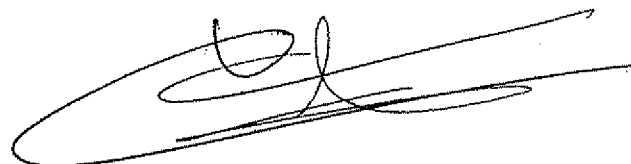
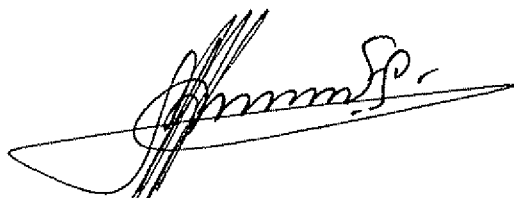
Ann 26 : le document parle de lui-même.

Ann 27 : il s'agit d'une lettre du Sénateur Kuyppers, obtenue chez un étudiant Rwandais de l'opposition qui diffusait allègrement cet écrit.

Ann 28 : il s'agit d'une liste de journalistes et personnes qui accompagnaient le Ministre Delcroix lors de sa visite au Rwanda. C'est moi qui ai apporté les appréciations "F" = favorable - TF = très favorable - N non, etc...

Ann 29 : Il s'agit du brouillon d'une lettre adressée à la Présidence et au MRND au Rwanda avec des conseils pour l'accueil des journalistes.

En ce qui concerne Bikindi Simo, je le connais mais je n'ai pas de rapports particuliers avec lui. Je le connais parce qu'il était l'animateur principal du MRND. Les étudiants en Belgique (Rwandais) se sont cotisés pour lui payer sous-jour. Pour ma part je n'ai pas cotisé mais je l'ai logé et nourri chez moi à Wavre.



1446

En ce qui concerne mes rapports avec la famille Habyarimana, je peux dire qu'ils sont bons mais je m'entendais particulièrement bien avec le Président.

Mes rapports avec les étudiants Rwandais en Belgique sont bons, y compris avec les gens de l'opposition. Il faut dire que je suis en Belgique depuis cinq ans et je ne crois pas que j'ai été tenu au courant de tout ce qui se passait au Rwanda. Je suis considéré comme un modéré. Si j'avais su qu'au Rwanda s'organisait un massacre, je n'aurais certainement pas été d'accord.

En ce qui concerne Enoch Ruhigira je ne le connais pas directement mais je peux dire qu'il travaillait dans le bon sens avec le Président.

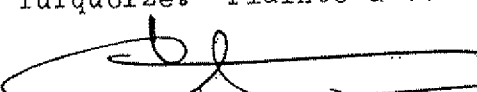
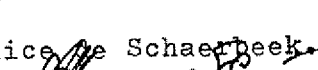
Quant à Ngaboyamahina Papias, je peux dire qu'il se dévoue pour une cause mais ici il a fait sa propre politique sans en référer aux autres membres du parti MRND - Sec /Belgique. Je m'en suis aperçu trop tard et c'est une des raisons de la scissions du CTRB. Je crois qu'il est actuellement au Zaïre.

Je voudrais vous dire que j'ai essayé d'être franc mais je voudrais que tout ceci ne soit pas diffusé car je suis vulnérable de deux côtés. Cela peut me nuire à partir du moment où ils me prendraient pour un traître. D'autre part je ne voudrais pas causer de problèmes aux gens qui nous soutenaient, ou collaboraient. Je ne tiens pas à causer des problèmes aux autorités ou cadres Belges cités dans cette déclaration.

Après lecture, je voudrais rectifier le propos tenu à l'annexe 25. Il ne s'agit pas d'une animosité entre la maison Royale et le Rwanda mais d'une animosité entre Minafet et ce que souhaitait la maison Royale à propos de l'Afrique Centrale.

Je rectifie aussi ce que j'ai dit à l'annexe 16. Ce n'est certainement pas à la suite de votre perquisition que j'aurais pu écrire sur un papier que vous avez saisi. Il doit s'agir d'une information qui m'a été communiquée comme cela arrivait si souvent vu ma fonction d'attaché de Presse.

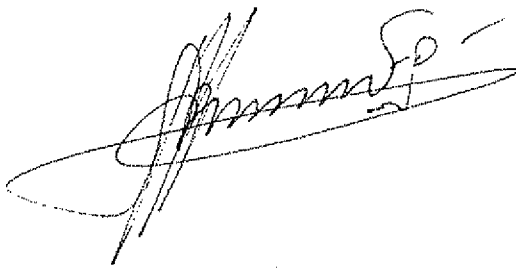
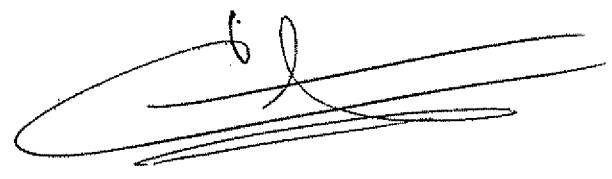
Je voudrais signaler que j'ai des craintes pour la sécurité de ma famille et ~~xxxx~~ la mienne. J'ai en effet retrouvé une balle de revolver dans ma poche à la suite d'une conférence de presse au Parlement Belge. Plainte a été déposée à la police de Wanvre pour cela. S'il m'arrive quelque chose, cela ne peut être que le fait du FPR. Le gouvernement Belge devrait penser à protéger les proches de la famille Habyarimana qui sont en Belgique. J'ajoute que deux nièces du Président Habyarimana ont été tabassées dans leur appartement à Schaerbeek. Cela s'est passé au moment où la France a envoyé la mission Turquoise. Plainte a été déposée à la police de Schaerbeek.



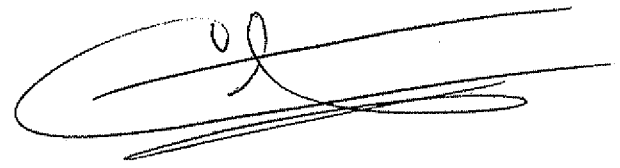
Je ne vois rien d'autre à dire.

(après lecture, persiste et signe avec nous sur le présent)

1980

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.A handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop at the top and several horizontal strokes below.

Dont acte,

A handwritten signature in black ink, similar in style to the one above, with a loop at the top and horizontal strokes below.

17/10/92

Thilly Reinsurance Services

1051

TELEFAX - TRANSMISSION

DATE : 5-10-92

NO OF PAGES : 3 (excluding this one)

TO : M^r RWABUKWIMBA S.

REF : Entourage du Président

FROM : G. Nshimimana.

REMARKS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Please contact us immediately and call our telephone number as shown below if you have any problem upon receipt of this message.
If we hear nothing from you we shall assume that all the pages of this telefax have been correctly received by you.

Si vous rencontrez un problème quelconque à la réception de ces pages, veuillez nous contacter immédiatement au numéro de téléphone repris ci-dessous.
Sauf contre-indication de votre part, nous considérons ce téléfax comme bien reçu dans son intégralité.

Indien U enig probleem ondervindt bij de ontvangst van deze documenten, gelieve ons onmiddellijk te kontakteren op het telefoonnummer onderaan vermeld.
Zonder tegenindicatie van uwentwege, beschouwen wij deze telefax integraal en goed ontvangen.

Ann 2 7-3395

Thilly Reinsurance Services

1452

TELEFAX - TRANSMISSION

DATE : 2-10-92

NO OF PAGES : 7 (excluding this one)

TO : Directeur Général B.C.R.

REF : lettre du 1^{er} Ministre no - 576/024

FROM : NAHIMANA Eugène

REMARKS : Voulez-vous faire qqs copies pour les Messieurs :

- MUSAË Pasteur
- N.D.A.R.HORANYÉ J.B.
- NZABAGERAGEZA Ch.
- RWABUKUMBA Goeffan
- N.T.I.R.I.V.A.M.W.N.D.A. Alphonse
- Ambassade de la Belgique des Etats Unies.

Merci, Bien à vous Eugène

Please contact us immediately and call our telephone number as shown below if you have any problem upon receipt of this message.

If we hear nothing from you we shall assume that all the pages of this telefax have been correctly received by you.

Si vous rencontrez un problème quelconque à la réception de ces pages, veuillez nous contacter immédiatement au numéro de téléphone repris ci-dessous.

Sauf contre-indication de votre part, nous considérons ce téléfax comme bien reçu dans son intégralité.

Indien U enig probleem ondervindt bij de ontvangst van deze documenten, gelieve ons onmiddellijk te kontakteren op het telefoonnummer onderaan vermeld.

Zonder tegenindicatie van uwentwege, beschouwen wij deze telefax integraal en goed ontvangen.

TRANSMISSION REPORT

443

DATE/TIME 19-10-92 14:22
 LOCAL TERMINAL ID 3226763444
 LOCAL NAME Thilly Reinsurance
 CO. LOGO Thilly Reinsurance Services

PAGES SCANNED

1

1403

NO	FILE	REMOTE STATION	START TIME	DURAT.	#	COMMENT	RESULT
1	287	0-010450877	19-10- 14:21	51"	1		OK

Send Operation Successful.

Size A4

*A l'attention de M^r.
MUNYAMARERE François
Tél. 450399*

ITANGAZO RY'ISHYAKA CDR

Ubwoyobozi bw'ishyaka CDR - IMPUZAMUGAMBI ZIHARANIRA REPUBULIKA bwishimiye kumenyesha abayoboke baryo bose n'abandi bantu bifuza ko Rubanda Nyamwinshi yatsinze Revolisiyo yo muri 1999 yasubizwa ijamba, mu nyigaragambyo izakorwa mu ituruka kuri icyi cyumweru tariki ya 18 ukwakira 1992.

Iyo nyigaragambyo izatangirira ku cyicaro gikuru cy' Ishyaka CDR i Kigali saa tatu za mugitondo, ikomaze banyuze kuri Rond-Point maze irangirira ku KINIHURURA, aho Minisitiri w' Intebe akorerera.

Iyo nyigaragambyo izaba igamije kwamagana abafatanyije n'umwanzi muri iyi ntambara ndetse n'abarwanya inyungu za Rubanda-Nyamwinshi bakumira Ishyaka CDR kuri Radiyo cyangwa se mu nshyamba ya ARUSHA. Iyo nyigaragambyo izaba igamije na none kubwira Minisitiri w'Intebe ko igihe kigera cyo kugira ngo hajyeho indi Guverinoma yita ku nyungu za Rubanda-Nyamwinshi, ikaba igomba kuba yiganje mu Ishyaka CDR.

Ku batuye mu mujyi wa Kigali no mu nkengero zawe, hateganyijwe, bisi zibabwara guhera saa noya za mugitondo. Izo bisi zizanyura mu nzira zikurikira:

REHERA ku GIPOROSO -REHERA ku BOKO -KACYIRU -KINICANGA -NYAMIRAMBO

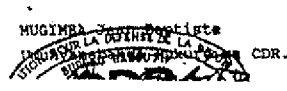
KICUKIRO -GIKONDO -NYAMIRAMBO

GACURIRO -KINAMBA -MUYIMA -NYAMIRAMBO

NYACYONGA -GITI CY'INYONI -NYAKABANDA -NYAMIRAMBO

Izo bisi zizaranywe n'ababandera y'Ishyaka CDR kandi zizajya zibatwarira ubuntu.

Bikorwa i Kigali, Taliki ya 15/10/1992.

MUGIMBA


Thilly Reinsurance Services

TELEFAX - TRANSMISSION

DATE : 05-10-92
NO OF PAGES : 3 (excluding this one)

TO : Colonel SAGATAWA

REF : Conférence de Presse des Messieurs
KUYPERS, REYNJTJENS, et SCHEERS

FROM : NAHIMANA Eugène BXL

REMARKS : Nous aimerions réagir contre
cet article, pouvez-vous nous
donner plus propositions?
Merci
J. J. J.

Please contact us immediately and call our telephone number as shown below if you have any problem upon receipt of this message.

If we hear nothing from you we shall assume that all the pages of this telefax have been correctly received by you.

Si vous rencontrez un problème quelconque à la réception de ces pages, veuillez nous contacter immédiatement au numéro de téléphone repris ci-dessous.

Sauf contre-indication de votre part, nous considérons ce téléfax comme bien reçu dans son intégralité.

Indien U enig probleem ondervindt bij de ontvangst van deze documenten, gelieve ons onmiddellijk te contacteren op het telefoonnummer onderaan vermeld.

Zonder tegenindicatie van uwentwege, beschouwen wij deze telefax integraal en goed ontvangen.

ANA 5

TRANSMISSION REPORT

DATE/TIME 12-10-92 17:46
 LOCAL TERMINAL ID 3226783444
 LOCAL NAME Thilly Reinsurance
 CO. LOGO Thilly Reinsurance Services

PAGES SCANNED
 5

1955

NO	FILE	REMOTE STATION	START TIME	DURAT.	#	COMMENT	RESULT
1	889	0-0025074583	12-10- 17:42	4' 39"	5		OK

Send Operation Successful.

Size A4

Thilly Reinsurance Services

NOTE POUR : OPERATEUR DOSSIER

TELEX COMMUNICATION TELEPHONIQUE ENTREE SORTIE DATE : / / HEURE : h

INITIALES : N/ REF.	CORRESPONDANT / DESTINATAIRE
APPROUVE : LE	COMPAGNIE :
PAR	NOM : L/REF. :

AFFAIRE :

A l'attention du Colonel SAGATWA.

1^{er} Article Journal le SOIR du 12-10-92.

2^o Article Journal le SOIR du 10-10-92.

Eugène NAHIMANA

en annexe la copie du Président de la C.F.R.B. qui me propose d'aller voir le professeur PEYNTJENS.

TRANSMISSION REPORT

DATE/TIME 19-10-92 13:58
 LOCAL TERMINAL ID 3226763444
 LOCAL NAME Thilly Reinsurance
 CO. LOGO Thilly Reinsurance Services

Effer


1456

PAGES SCANNED
1

NO	FILE	REMOTE STATION	START TIME	DURAT.	#	COMMENT	RESULT
1	255	0-0025074583	19-10- 13:58	8' 18"	1		OK

~~est entrain de se debarrasser~~
 est entrain de se debarrasser
 Send Operation Successful.

Size A4



Thilly Reinsurance Services

A/E. Van Nieuwenhuysse 2, B-1160 Bruxelles — E. Van Nieuwenhuysse 2, B-1160 Brussel
 Tel (02) 6763211, Telex 82340 Fax (02) 6763444

A : PRESIREP	Destination : Kigali
Att : Colonel SAGATWA et Mme CARITAS	Voire n° de Fax :
De : Eugène NAHIMANA	Notre n° de Fax : (02) 676 34 44
Date : 16 octobre 1992	Nombre de pages cette page incluse : 2

Concerne : NOUVELLES COORDONNEES A PARTIR DU 01.11.1992
 - FAX
 - TELEPHONE

Suite à mon stage d'application chez THILLY REINSURANCE SERVICES qui touche à sa fin, je voudrais vous donner mes nouvelles coordonnées pour le fax et mon numéro de téléphone.

A partir du 01.11.1992 : fax 0032/2/233.55.66
 tél. 0032/10/84.22.87

En effet mon colonel, comme je vous l'ai dit au téléphone, nos moyens restent insuffisants d'autant que suite à la démission volontaire de certains membres du C.E.R.B. sympathisants de l'opposition, l'aide dont nous avons toujours bénéficié de la part de l'ambassade, nous a été retirée.

Par contre, notre travail de désinformation et de propagande est à encourager, surtout en ces moments où le F.P.R. multiplie sa campagne d'intoxication, de déshonneur du Rwanda et de l'entourage du président.

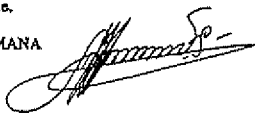
Nous tenons à remercier le chef de l'Etat de l'aide financière qu'il nous a accordée. C'est grâce à cette aide que nous avons pu réaliser la conférence de presse du 23.09.92, liquider bon nombre des arriérés de paiement, produire et envoyer nos textes à l'opinion internationale et nationale.

Dans l'espoir de pouvoir continuer nos activités, nous aimerions avoir dans la mesure du possible un télécopieur (fax d'occasion de 15.000 FB) et un petit budget de 8.000 FRW par mois pour payer les frais de téléphone et fax.

Pendant les deux dernières années; et grâce à la générosité des sociétés d'assurances où je faisais mes stages, j'ai pu envoyer et recevoir toutes les informations sur le parti et sur la C.E.R.B. Cette demande se fait suite à la fin de ces stages.

Je vous remercie.

Eugène NAHIMANA



FAX7FAX763211-44
 A member of the Scophis Group
 Société Anonyme - Insee de l'Etat
 P.O. B. - P.R.B. 702.200

Beaver Bank Paul

1692061178 Kayumbe
Byumba

76

NO 1

45748383

FF 1

~~444119~~ 34
Tel: 44413400

F 2

44214242
Tel: 44224344

TV 5

44185555

Tel

Mobutu Boyobulite 49-2711676332

ou 1562337 ou 1562340 _____ 1958

Mme Racait - Ministère de l'Intérieur

- Dominique pin. aff. étrangers.

M. Alain Flandrais (Colonel)

Tel 47 23 11 03. Fax 43 06 24 06

20 Rue Monsieur 75007 Paris

Mme
C
n

M. Bessier jeune africain: 44301960

Mme Millardet Mme Pallet

42922376

Ntalabuze 24747

Toto folle - Mobutu - Lunde: 4471376032

Mme Boubou Paris: 45005534

Fyango Mobutu: 51417313908

et Cathy Beunla 9414640 de l'heure

Cost: 62208, 62203 - 62505

ZIKAMA - 102/Fax/2042/711479

Arnaud Cissay 475353

Mme Bungi: 241-773508
773449

M. Kaidi jeune africain: Tel: 44301960

Accompagné au Rwanda

Fax 44301947

Paris - Paris Mat - 40 74 75 30 A

Fax 40 71 71 23

AA 19

1979

- Saadiv Ben Yalmed

P. D. G. SIFILTA.

57 Bis, Rue d'Amboise - 75016 Paris

44 30 19 60 - 45 20 09 69.

Michel Payraud - Journaliste

Champ Élysées. 75008 Paris

Téléphone et femme: 45 25 52 10

- Etat-Major: 77 73 4.

- Commissaire SIBOUR Intérieur Sécurité
39 53 60 41

- Brochettes: 45 93 18 92

- Dayras Guy Tél: 43 29 75 00

Très urgent sup.

Fax à l'attention de l'Hotel
du Ronol Peint - PARIS

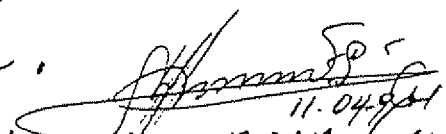
FROM: NAHIMANA Eugène - France -

Fax 0032 2 763 0753

ou 0032 10 22 72 35

Je voudrais vous demander une réservation
Chambre simple pour une durée ± 4 jours
du 11 au 15 Avril 1994. renouvelable.

Dans l'attente je vous prie de bien
vouloir agir en urgence.

Merci d'avance  11.04.94
NAHIMANA Eugène

REF.: GESTION BOURSES 322160
CONTACT: Mme CUYPERS / Melle BLUTEAU
TEL.: 295 46 13 / 296 04 98

1461

Monsieur NAHIMANA Eugène
76, rue Vanmeerbeek

1390 GREZ-DOICEAU

RECOMMANDE

Objet : Fin de formation

Monsieur,

Le cycle d'études, pour lequel la Commission des Communautés Européennes vous avait octroyé une bourse, va se terminer.

La dernière allocation mensuelle que vous percevrez sera celle du mois de septembre versée fin août 1993.


J'attire votre attention sur le fait que, à partir de cette date, vous ne bénéficierez plus de la couverture maladie-accident et que votre autorisation de séjour provisoire en Belgique prendra fin.

Pour fixer la date de votre départ, je vous serais obligé de bien vouloir vous présenter en nos bureaux - AEC Gestion Bourses, 2ème étage bureau 53 - muni (e) d'un rapport de fin d'études (si vous n'avez pas présenté de mémoire) et de votre certificat d'assurance pour hospitalisation.

Un titre de transport sera tenu à votre disposition jusqu'au 30.11.93. Ce délai révolu, la Commission des Communautés Européennes se verra déchargée de toute obligation concernant votre rapatriement.

Je vous saurais gré, lors de votre rentrée au pays, de bien vouloir vous présenter à la Délégation des Communautés Européennes qui pourra vous conseiller utilement quant à votre réinsertion dans la vie professionnelle. La Délégation se fera également un plaisir de vous inscrire sur la liste des bénéficiaires de périodiques et de documentation communautaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.


J. BUCHET DE NEUILLY
Directeur



Hôtel Eiffel Kennedy

★ ★ ★

12, rue Boulainvilliers
75016 PARIS

Tel: (1) 45.24.45.75

TELECOPIE

Destinataire : NAHIMANA Eugène
 N° de Fax : 19.32.10.22.72.35.
 Nombre de pages
 Y compris page
 de garde : Une.
 Date d'envoi : 25 Avril 1994.
 Expéditeur : SIMPDE PLAUD.
 Message :

Monsieur,

Suite à votre télécopie de ce jour,
 nous vous remercions avec plaisir de
 réservation suivante.

Arrivée : 28 Avril 1994.
 Départ : 1er Mai 1994.
 Une chambre individuelle pour 3 nuits.
 Tarif journalier : 480 FF - 2^e chambre
 8 FF la Taxe de Séjour.
 10 FF le petit déjeuner.

DANS l'attente du plaisir de vos accueillir
 en l'hôtel, nous vous prions d'agréer nos
 Sincères Salutations.

ADAM PLAUD

Fax: (1) 42.30.83.32

300. paras



- Anlian
- Ad. milit.
- Minadef.
- Elysee
- Q Rossai

~~10/11~~

- reprise de l'histoire
- Attest. décès
- acte de notoriété

Syndicat Fémin
 - l'histoire journal

- Témoignage ANA M
- Efforts à l'encre
- enquête sur 1466
- Attest. de M. proba

Volume 2

- Documents rec
- adresse des enfants
- témoignages

avec contact: 1.5...
 ...

Fem. Paris

Defence

DL

Sortie

Procès

Colombes

Assignation
 - Reprise de l'histoire
 - attest. décès
 - acte de notoriété
 - adresse de tous les enfants

I - Dossier Témoignages
 II - propagandes
 - communiqué de presse
 35 779 - famille
 - procès

II Enquête
 - rassembler toute info
 - spécialiste en balistique
 * Syndicat Fémin
 * archives journal

Aide le gvt. coopératif
 - Héros au pouvoir pas
 enquetés
 - Tétris; Héros favorables
 en acte

BU SORD Cax
NGIRINGABO Gestan

Yanclus

Klein. N. ()

- Volontaires belges von Kono
La Gama et Githonyo
A. bre retreatent

1946

1946

Am... 1966

~~40.000~~

* Simephor - Boelhouwer
→ Beunert
- Mauw

* 300 paracetibits
- Financieel Bureau
- Liberté 79 le 00 R.L.

C. MURRAY paulin
Eugene
- Woeurt

* F. P. R. - Aubergo
- Mastacereus
- 15.000 all
- Refus - Baguon
- Reigim

Alphense: 649 0448

THILLY REINSURANCE SERVICES n.v.
E. Van Nieuwenhuyse laan 2 - 1160 Brussel
Tel. (02) 676.32.11 - Fax (02) 676.34.44 - Telex 62.540
H.R.B. 262.236

THILLY REINSURANCE SERVICES s.a.
Av. E. Van Nieuwenhuyse 2 - 1160 Bruxelles
Tel. (02) 676.32.11 - Fax (02) 676.34.44 - Télex 62.540
R.C.B. 262.236

15.000 \$

Force d'insubmerso

Financé par Mrs La Présidente
Journé de 18 heures
bes. d'actien
radio privée et commerciale

MRND - C.D.R / embargo

300 parachutistes

362 + 717 Ch 503
Meridien

00202

Matlin

<p>Colonel Nubacher</p>	<p>combats the villa many assignments positions for de Reberus Hamer - Nyantaramer</p>
<p>40 assignments Deployment under wife</p>	<p>3 bones murtis caps mungin m-1-1-1 kembang - Colonel Habimawa</p>

1968

© 1990 BREPOLS
Brussels-London-Paris-Utrecht
Printed by BREPOLS - B-2300 Turnhout

ref. 604

→ -pachin: →

→ La Belgz - Neutent plus Haly-

→ Shyvanone → G. d'icht

~~Katarygandol~~

→
3ed

from Alexandria

plan-o-rama

1(6)6(7)

ANN 2

1470

SIMPLE EXERCICE DE STYLE

1. Le gouvernement de la République rwandaise fait observer qu'à aucun moment il n'a fait sienne la thèse selon laquelle l'avion du Président Habyarimana aurait été abattu par des casques bleus belges.
2. Si des déclarations en ce sens devaient avoir été faites par des fonctionnaires rwandais, le gouvernement de la République rwandaise se devrait de présenter sans hésiter ses excuses au gouvernement belge.

Variante :

2. Des déclarations en ce sens ayant été faites par des fonctionnaires rwandais, le gouvernement de la République rwandaise souligne que celles-ci ne reflètent pas le point de vue officiel et -en conséquence- présente sans hésiter ses excuses au gouvernement belge.
3. Le gouvernement de la République rwandaise a exigé une enquête internationale afin que toute la clarté soit faite sur les conditions de la mort des Présidents du Rwanda et du Burundi. Il demande l'appui du gouvernement belge afin que cette exigence aboutisse au niveau des Nations Unies.
4. De même, le gouvernement de la République rwandaise entend que toute la clarté soit faite sur les conditions de la mort des casques bleus belges. Il demande la coopération des autorités belges, afin que les faits puissent être établis avec précision, grâce à la mise en commun des informations recueillies de part et d'autre.
5. Le gouvernement de la République rwandaise réitère ses condoléances au gouvernement et au peuple belge ainsi qu'aux familles des militaires tués.
6. Le gouvernement de la République rwandaise exprime sa reconnaissance envers la Belgique pour la longue tradition de coopération et d'amitié qui unit les deux nations et exprime le vœu d'une rapide normalisation des relations belgo-rwandaises.



Internationale Démocrate Chrétienne
Internacional Demócrata Cristiana
Christian Democrat International

UNION MONDIALE DES PARTIS ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET MOUVEMENTS DEMOCRATES CHRETIENS
UNION MUNDIAL DE LOS PARTIDOS ORGANIZACIONES INTERNACIONALES Y MOVIMIENTOS DEMOCRATAS CRISTIANOS
UNION OF CHRISTIAN DEMOCRATIC PARTIES MOVEMENTS AND INTERNATIONAL ORGANISATIONS

DATE : 9-5-94 NOMBRE DE PAGES : 2 (y compris cette lère ;
NUMBER : (this cover sheet includ

DE / FROM : ALAIN DE BROUWER CONSEILLER
POUR / FOR : MONSIEUR EUGENE NAHIMANA

FAX : 010 - 22.72.35

REMARQUES - REMARKS :

Cher Eugène,
nous t'adressons
le communiqué du MDR
concernant l'arrestation de M. Faustin
NTWAGIRAMUNGU.

pour l'adressons
au PSC et au CVP + BELGA,
LIBRE BELGIQUE, STANDAARD.

Bien cordialement
A. U.



Internationale Démocrate Chrétienne
Internacional Demócrata Cristiana
Christian Democrat International

UNION MONDIALE DES PARTIS, ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET MOUVEMENTS DEMOCRATES CHRETIENS
UNION MUNDIAL DE LOS PARTIDOS, ORGANIZACIONES INTERNACIONALES Y MOVIMIENTOS DEMOCRATAS CRISTIANOS
WORLD UNION OF CHRISTIAN DEMOCRATIC PARTIES, MOVEMENTS AND INTERNATIONAL ORGANISATIONS

Bruxelles, le 22 octobre 1993

COMMUNIQUE A LA PRESSE : DECLARATION DE LA PRESIDENCE DE L'IDC SUR
LE BURUNDI ET LE SECOURS INTERNATIONAL AU GOUVERNEMENT LEGAL

L'Internationale Démocrate Chrétienne - IDC - invite instamment les pays européens et occidentaux, amis du Burundi :

- 1°- à sortir de leur expectative actuelle afin d'enrayer l'enclenchement du processus de génocide ;
- 2°- à appuyer fermement le gouvernement légal burundais, même s'il est amené à se constituer en exil ou dans une région en dehors de la capitale ;
- 3°- à aider ce gouvernement légal à rétablir au plus vite les institutions démocratiques attaquées par des régiments mutinés et par quelques factieux nostalgiques de l'ancien régime militariste UPRONA ;
- 4°- à saisir le Conseil de Sécurité des Nations Unies afin d'apporter un secours international immédiat au gouvernement légal attaqué, le cas échéant par l'envoi de casques bleus ;
- 5°- à aider les seules ambassades du Burundi démocratique à assurer la représentation du gouvernement légal et à rejeter les tentatives actuelles de médiation visant à accrédi-ter les putschistes à travers un Comité de Salut Public, sans l'aval des autorités légalement constituées.

L'IDC dénonce l'appui direct d'une puissance étrangère, à travers le FPR, aux putschistes et la menace que cet apui persistant fait peser sur l'application des accords de paix d'Arusha et sur le renforcement de la démocratisation au Rwanda.

L'IDC réaffirme sa conviction que seule une réaction rapide et ferme de la Communauté internationale, en soutien des autorités légales du Burundi, permettra d'éviter un nouveau bain de sang.

Emilio COLOMBO
Président

Bryan PALMER
Secrétaire Général adjoint

MOUVEMENT DEMOCRATIQUE REPUBLICAIN
MDR
Section BENELUX

1473

COMMUNIQUE DE PRESSE

La responsabilité de la tragédie rwandaise actuelle est imputable essentiellement à la gestion anti-démocratique de la période de transition par le bloc de "présidents-proprétaires" de partis.

Monsieur Faustin TWAGIRAMUNGU, ex-président du parti MDR, a notamment foulé au pied les principes élémentaires d'un Etat de Droit par son *autocandidature au poste de Premier Ministre du GTBE* (1).


Monsieur Faustin TWAGIRAMUNGU n'a ni le soutien ni la confiance du parti MDR qui l'a exclu de tous ses organes au cours du Congrès National Extraordinaire de Kabusunzu du 23-24 juillet 1993.

Sa candidature auto-proclamée au poste de Premier Ministre du GTBE l'a totalement discrédité au niveau de l'opinion publique rwandaise.

Les déclarations et actes politiques de cet usurpateur rwandais, qui ne privilégient que ses propres intérêts, n'engagent que lui-même.

Bruxelles, le 09/05/94

Oswald NSENGIYUMVA
Représentant MDR BENELUX


RWANDA
Mouvement Démocratique
Républicain (M.D.R.)
Section BENELUX

(1) GTBE : Gouvernement de transition à base élargie (prévu par les accords de cessez-le-feu)

→ propos

① ② → Articles NGO

③ ④ → lettre au Chef de l'Etat.

⑤ ⑥ Colt. nautre Muelardo

⑦ ⑧ Tel Mario

⑨ ⑩ - piu saunt

⑪ ⑫ Murari

⑬ ⑭ Tel Ruggin. + Murari
Fouitab²

⑮ → Beltran

- 147
- * Interpellation au parlement
 - * Affaires de hélicoptères A GUSTA
 - * Relier les contacts avec la maison Royale
 - * Amnistie Minaffet - Maison Royale
 - * L'Onusud ne peut faire passer tout le reste
 - * Influencer les Gvt belges pour le retrait des troupes de l'ONU
 - * En résumé, azaza atali dans la peau, ashaka des compliments ngwabone icyo azabura kuzinanga y'ivanyo. Ten échec, diplomatie avec le zaire,
 - * Affaire Agatha.

Mr

- De source bien informée,

M. I.D.C vient de me renseigner sur les nombreux procès dont Mr. Kijpers ~~est~~ le principal accusé, ~~dont~~ sur avoir lancé les calomnies et se réclamant défenseur des droits de l'homme.

- le même Mervin a été objet de plusieurs contestations ~~avant~~ il y a plus années avant d'être député européen. Fonction qu'il n'a pu

- Les Journaux ^{écrits} et ~~font~~ le monde de ~~Media~~ Media et tout le monde de Media Belge ne voit plus de crédible dans les écrits.

N.B. Ce infomus se ~~peut~~ peut être reçu par Commentaire Telecom



SENAAT

Herent, 2 octobre 1993

Mr. Juvénal HABYARIMANA
Président du Rwanda
c.o. Hotel Hilton
Waterloolaan 38
1000 Brussel

Excellence,

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour l'accueil que vous m'avez réservé lors de ma dernière visite au Rwanda et les facilités pratiques qui m'ont été accordées.

A cette occasion j'ai eu l'honneur de m'entretenir à deux reprises avec Vous sur les agissements d'un groupe occulte, connu sous le nom d'AKAZU ou Réseau Zéro. Avec le Professeur Filip Reyntjens et l'Avocat Johan Scheers, nous avons attiré votre attention sur le risque de déstabilisation continue du Rwanda et sur les entraves au processus de paix, suite aux manoeuvres et aux actes criminels de ce groupe.

Compte tenu des lourdes charges qui pèsent sur Vous quant aux multiples implications de votre famille dans les violations des Droits de l'Homme au Rwanda et dans le pillage systématique des maigres ressources du Rwanda, je voudrais vous demander de profiter de votre séjour dans ce pays pour fournir des explications claires quant à Votre rôle dans ces affaires.

Eu égard au fait que l'opinion occidentale ne peut plus se contenter de promesses vagues, il faut des mesures concrètes en faveur du respect des Droits de l'Homme et d'une saine gestion des biens publics au Rwanda.

Par ailleurs la démocratisation de la vie politique rwandaise ayant été reconnue comme un facteur de paix et de progrès, Vous seriez Vous engager à ne plus pervertir le processus démocratique, et à mettre fin aux assassinats politiques et aux persécutions et autres manoeuvres d'intimidation dont sont victimes les dirigeants de l'opposition démocratique.

Concernant les Accords de Paix d'Arusha que Vous aviez combattus et que Vous avez signés finalement sous la pression de l'opinion internationale, il faudra Vous engager à les respecter scrupuleusement au lieu de chercher à les récupérer à des fins de propagande personnelle. De fait l'acceptation des Accords de Paix signifie l'instauration d'un Etat de Droit, le partage équitable du pouvoir et l'enclenchement du processus de réconciliation nationale.

Comme il ne peut y avoir de coopération fructueuse sans la paix et la stabilité dans le pays et comme le conflit rwandais a déjà fait des dégâts immenses et occasionné beaucoup de pertes en vies humaines, il est impérieux que toute entrave à l'application des Accords de Paix soit levée et que Vous renonciez à toutes velléités de reconquête d'un pouvoir personnel par des manoeuvres de division et de diversion.

C'est suite à ces préoccupations et suite aussi à l'intérêt que je porte à l'existence de relations saines entre le Rwanda et la Belgique fédéralisée que je me permets de rappeler à Votre attention quelques dossiers importants à éclaircir.

I. Respect des Droits de l'Homme

1.1 La Commission Internationale d'enquête sur les violations des Droits de l'Homme au Rwanda a mis en évidence, dans son rapport rendu public le 7 mars 1993, l'implication personnelle du Président de la République, de sa famille et de son parti, dans les violations des Droits de l'Homme commises au Rwanda depuis le coup d'état du 5 juillet 1973 jusqu'à maintenant.

Suite aux révélations de ce rapport et à la pression internationale. Vous êtes engagé, personnellement et en accord avec le Gouvernement à faire respecter dorénavant les Droits de l'Homme au Rwanda.

Depuis cette date aucune mesure concrète n'a été prise pour honorer cet engagement. Par contre des assassinats politiques, des intimidations et des menaces de mort continuent à frapper les dirigeants de l'opposition démocratique. Depuis le premier aout 1993, le Dr. Nsengiyaremye Dismas, ancien Premier Ministre et artisan principal des Accords de Paix d'Arusha, a dû quitter précipitamment le pays, suite à l'existence de commandos de tueurs chargés de le liquider. Ces menaces sont réelles et ont été confirmées par les manoeuvres d'intimidation entreprises par le Gouvernement Rwandais même en vue d'empêcher la tenue d'une conférence de presse au parlement belge par le Dr. Nsengiyaremye Dismas! A ce effet le Ministère belge des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Intérieur, le Secretariat du Président de la Chambre des Représentants, des parlementaires même ont reçu des menaces des Officiels rwandais pour empêcher cette conférence de presse! Cette attitude montre à quel point le gouvernement Rwandais ne comprend pas assez de la démocratie et veut museler l'opposition rwandaise, même sur un territoire étranger...

Rappelons aussi que le Dr. James Gasand, ancien Ministre de la Défense Nationale, a dû quitter le Rwanda en date du 20 juillet 1993 sous les menaces des Officiers proches de l'Akazu, alors qu'il appartenait au parti MRND! C'est dire donc que la terreur règne encore au Rwanda.

1.2 Le Rapporteur Spécial de la Commission des Droits de l'Homme. M.B.W. Ndiaye un Sénégalais et fonctionnaire des Nations Unies, a effectué une mission au Rwanda le 17 avril 1993, pour se rendre compte des violations des Droits de l'Homme au Rwanda. De son rapport il ressort que les violations des Droits de l'Homme au Rwanda, notamment les massacres de janvier-février 1993 dans les préfectures de Gisenyi, Ruhengeriet Kibuye sont le fait des milices et des bandes organisées et encadrées par les partis MRND et CDR. Rappelons qu'à l'époque Vous étiez aussi Président du MRND et que le parti CDR est une émanation d'une création de l'Akazu pour prêcher la haine et la division ethnique et inciter la population aux troubles.

Le même rapporteur spécial a mis aussi en évidence l'existence d'un pouvoir occulte, composé des proches du Président - qui planifie et organise les assassinats politiques et les troubles à travers le pays. L'impunité et la protection dont jouissent les responsables des massacres et autres

147

crimes "politiques" montrent à quel point les hautes autorités du pays sont impliquées dans les violences dont le peuple rwandais est victime. Il a été aussi relevé que le Président du Rwanda avait aggravé la paralysie du système judiciaire en refusant, pendant 7 mois, la nomination d'un Ministre de la Justice.

Compte tenu de la détérioration du climat politique et de l'insécurité qui pèse sur les dirigeants de l'opposition, le Président de la République doit donner des garanties sérieuses quant à la liberté d'exercer les droits politiques au Rwanda et de promouvoir la démocratie dans ce pays.

II. La mainmise de l'Akazu sur l'économie rwandaise.

Officiellement le Rwanda a opté pour une économie de marché, c'est-à-dire un système qui favorise la libre concurrence et donne à chacun des chances réelles d'accès au financement et à l'exercice libre des activités économiques.

Cependant on observe que le fonctionnement des institutions financières rwandaises ne respecte pas les principes d'une saine compétition et quand on pénètre dans les grandes sociétés commerciales, on est étonné de voir que les membres de l'Akazu sont omniprésents et que tout le système est vicié pour servir uniquement les intérêts de l'Akazu. En fait les opérateurs économiques pour pouvoir exercer leurs activités doivent, ou s'allier aux membres de l'Akazu, ou leur payer régulièrement des pots-de-vin.

Quant aux institutions publiques générant ou gérant des fonds, elles sont placées systématiquement sous l'autorité des membres de l'Akazu et elles se permettent de mener des activités irrégulières et illégales au profit des membres de l'Akazu. Ce constat amer peut se vérifier à travers les exemples ci-après.

1. La Banque Nationale du Rwanda

Depuis le départ du Gouverneur Jean Berchmans Birara, cette banque des banques a été placée sous l'autorité des valets de l'Akazu (Mr. Augustin Ruzindana et Denys Ntirugirimbabazi) avec des membres influents de l'Akazu aux postes stratégiques au sein des services bancaires, par exemple Mr. Séraphin Rwabukumba (beau-frère du Président) au Service Etranger, Mr. Rukara et Mr. Ildephonse Gashumba (neveu du Président) au change. Une telle situation favorise le transfert illicite des fonds à l'étranger et l'alimentation des marchés noirs à partir des devises fournies par la Banque Nationale.

On sait que le principal patron du marché noir de Kigali est Mr. Basabose, commerçant à Kigali et homme de paille du Colonel Sagatwa.

2. La Banque Continentale Africaine au Rwanda (BACAR).

Cette banque, filiale d'une banque spécialisée en gestion de fonds douteux provenant de l'Afrique, installée au Luxembourg, est sous le contrôle total des membres de l'Akazu. Il sert de couverture au transfert de fonds à l'étranger et à d'autres opérations effectuées par l'Akazu, notamment dans l'import/export.

3. La Banque Commerciale du Rwanda et la Banque de Kigali,

banques privées avec une forte participation de l'Etat, servent aussi les intérêts de l'Akazu à travers les directeurs rwandais et les membres du Conseil d'Administration nommés par le Président de la République.

4. Les exportations du café et du thé sont contrôlées par l'Akazu aussi. L'Office du Thé, établissement public à 100%, qui fait directement l'exportation du thé, est contrôlé par Mr. Michel Bagaragaza, membre de l'Akazu. Est-ce vrai, Monsieur le Président, que celui-ci se permet même de placer le produit de la vente du thé sur des comptes privés et d'encaisser les intérêts?

Les exportations à travers l'ETIRU, société privée, comprenant "La Rwandaise" et Mr. Zigiranyirazo, sont contrôlées par l'Akazu. Les produits de vente sont généralement placés à l'étranger au lieu d'être rapatriés.

L'Akazu agit sur les activités de Rwandex à travers l'Office des Cafés, établissement public et actionnaire principal de RWANDEX. Le directeur de l'Office des Cafés est nommé par le Président de la République et il s'agit généralement des hommes à sa dévotion, par exemple Mv. Enoch Ruhigira, de 1975 à 1987 et Fabien Neretse de 1989 à 1991.

5. Les activités d'importation et d'exportation passent en grande partie par "La Centrale", gérée par Mr. Séraphin Rwabukumba, beau-frère du Président et qui bénéficie de toutes les facilités d'obtention de devises auprès de la Banque Nationale du Rwanda.

6. Le Président de la République et les membres de sa famille détiennent, souvent de force, des participations importantes dans les sociétés commerciales, entr'autres: "La Rwandaise" (importation des véhicules), "Kipharma", "Agrotec" (médicaments et produits phytosanitaires), "NAHV" (importation de véhicules et d'équipements électroménagers), "ETIRU" (production de farines et exportation du café).

7. Le Président de la République et sa famille sont propriétaires de cabarets et de boîtes de nuit à Kigali etc. ("Rebero l'Horizon", "Kigali Night Club", "Tam-Tam") ou se font le trafic des prostituées et la vente de la drogue. Est-ce normal que le Président de la République participe à de telles activités?

8. Des membres de l'Akazu sont impliqués dans la culture et le commerce du chanvre produit au Rwanda et vendu en Europe. Le dossier judiciaire sur la culture et le trafic du chanvre, ouvert fin 89, a été étouffé. Pourriez-vous, Mr. le Président, éclaircir ce dossier?

9. Les sociétés d'état et les projets de développement sont contrôlés par des agents issus de l'Akazu et à sa dévotion et servent de paravent à des manoeuvres de malversation et de détournement des biens de l'état. A titre d'exemple:

- Mr. Munyanganizi à l'Electrogaz;
- Mr. Michel Bagaragaza à l'OCIR-Thé;
- Mr. Ntirugirimbabazi à la BNR;
- Mr. Pasteur Musabe à la BACAR;
- Mr. Juvénal Uwilingiyimana à l'ORTPN;
- Mme. Nyirasafari Gaudence à l'ONAPO;
- Mr. J. Damascène Hategekimana à la CSR;
- Mr. Augustin Ruzindana au BUNEP;
- Mr. Ferdinand Kabagema à la CHR;
- Mr. Siméon Nteziryayo à la SONARWA;
- Mr. Higaniro Alphonse à la SORWAL.

1987

Voilà, Excellence, quelques constatations et faits que j'ai notés au cours de ma visite et par après, chez des personnes de diverses tendances politiques à l'intérieur et à l'extérieur du Rwanda.

Si vous avez l'intention de donner une conférence de presse lors de votre séjour dans notre Etat, je Vous prie de bien vouloir répondre aux questions soulevées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

~~W. Kuijpers~~
Willy Kuijpers
Sénateur
Swermolenstraat 23
3020 HERENT

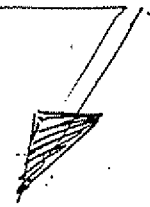
Atto du S. National MRND
KIGALI

Ann. 22

→ Hotel Meridien →

198.

From: N. Eugene
attache de presse 10-03-91



1. Colette BRAECKMAN du journal LE SOIR ± F
 2. Marie-France CROS " " LA LIBRE BELGIQUE N
 3. Corine TOUBEAU " " LA MEUSE-LA LANTERNE
 4. Benoît FRANCHIMONT " " LA DERNIERE HEURE
 5. Olivier ROGEAU " " LE VIF
 6. Frans DE SMET " " DE MORGEN F
 7. Paul VERBRAECKEN " " GAZET VAN ANTWERPEN Très F.
 8. Joost LONCIN " " HET VOLK
 9. Luc NEUCKERMANS, ^{And} " " DE STANDAARD F
 10. Eric DONCKER DE DONCEEL " HET BELANG VAN LIMBURG
 11. Robert MAES " " HET LAATSTE NIEUWS
 12. André RUBBENS ^{Bowie} de L'AGENCE BELGA F.
 13. Sue PLEMING " " REUTERS
 14. Gerd ZEIMERS du journal GRENZ ECHO
 15. François RYCMANS de la RTBF RADIO } Très Fav.
 16. Bernard LOBET de BEL R.T.L. N
 17. Guy POPPE de BRT RADIO
 18. Guy BORMS de V.I. INTERN. RADIO
 19. Baudouin VAN SPILBEECK de VTM Télévision
 20. Dirk VAN CAPPELLEN de VTM Télévision
 21. Emmanuel VERBEKE de VTM Télévision
-
22. Alain VANBUYTEN du journal KEERPUNT du CVP Très Fav.
 23. Peter RENARD du journal KNACK N
 24. Bea VANHOVE de R.K. VLAANDEREN
 25. Vincent DUDANT. - free lance
 26. François Janne d'OTHEE - free lance
 27. Etienne SCHOLASIE journaliste à ISOPRESS
 28. Didier LEBRUN photographe à PHOTONEWS
 29. Michel GRONEMBERGER photographe à REPORTERS.

DELEGATION OFFICIELLE (22)

148

HOTEL DES MILLE COLLINES

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1. DELCROIX Leo | Ministre de la Défense |
| 2. Madame ROCCA | Conseiller Affaires Etrangères |
| 3. Général-Major SCHELLEMANS John | Chef de Cabinet |
| 4. WILLEMS Lode | Chef de Cabinet Affaires Etrangères |
| 5. Colonel SBH HYE | Attaché |
| 6. Colonel SBH LEJOLY | Attaché |
| 7. Lt Col BERNARD | JSO |
| 8. Col VANDEWEGHE Fred | Porte-parole MLV Opération Etrangère |
|
 | |
| 9. MECHELS Ivo | Conseiller |
|
 | |
| 10. Claude BOUGARD | ECOLO |
| 11. Fernand GHESQUIERE | CVP - Chambre |
| 12. Maria TYBERGHEN | CVP - Sénat 2 |
| 13. Pierre WINTGENS | PSC - Sénat |
| 14. Jos DE BREMAEKER | SP - Sénat |
| 15. Andreas KENZLER | SP - Sénat |
| 16. Jean R GENEVOIS | PS - Sénat |
| 17. Maria VAN DEN POEL - WELKENHUYSEN VLD | - Sénat |
| 18. Daniel DUCARME | PRL - Chambre |
| 19. Nelly MAES | VU |
| 20. John SPINNEWIJN | VL BLOK |
| 21. Hugo VAN DIENDEREN | AGALEV |
|
 | |
| 22. 1 Sgt Maj. LOUIS Christian | Photographe MLV (SID) |

- DESTINATION: M.R.N.D - KIGALI.

Copie pour information, 1484
- PRESIREP.

CONFIDENTIEL

Suite à l'entretien ^{Telephonique} que NS avons eu

~~Honneur de V.~~
Ce matin avec Monsieur le Ministre NZIRORERA Joseph Seer, National du M.R.N.D. ^{Comma} Honneur de Vous informer sur ce qui suit :

Nous avons contacté Mme DEBACKER RITA pour les plus amples renseignements sur la délégat qui accompagne le Ministre DELCROIX Léo. Après un long entretien avec Mme DEBACKER Comma. Il convient ~~de~~

- 1° - Evancer au plus haut niveau si possible MR DELCROIX Léo, jeune Ministre nouveau au Ministère de la défense Belge, mais Ancien Secrétaire - Général du parti C.V.F

Proche ~~être~~ favorable au M.R.N.D.,
D'après Mme DEBACKER, le Ministre DELCROIX Sébat au Gvt pour ^{une coalition} ~~au Gvt~~ le Gvt Belge continue à aider le Rwanda

- 2° D'éviter de lui montrer durant son séjour le mépris et la méfiance de certains de nos militants (M.R.N.D.) envers les Casques bleu Belges. ~~Il est~~

Le Ministre n'appréciera ~~pas~~ ~~pas~~

~~Semblerait-il être très sensible~~

~~qu'on parle du mal aux militaires Belges.~~

- Il est très conscient qu'il y a eu des ^{14/18} ~~derogations~~ et que certains militaires belges encore jeunes peuvent être entraînés à de mauvais comportements, mais de grâce Mme Debacker nous conseille de ne pas insister sur le comportement des laques bleu belge.

Mme Debackers aimerait que soit les autres instances comme la présidence ou le Mindef qui y fasse allusion, mais sans trop montrer qu'on est totalement contre les militaires Belges.

→ Mme Debackers sait que le président de la République est favorable à la présence de la Légion Belge au ~~Ruwa~~ et nous a promis de le dire au chef de cabinet de Monsieur DELCROIX qui ^{14/18} ~~devis~~ au fait ~~Rui~~ avec elle.

- De demander à Monsieur Delcroix d'user de son influence pour que le F.P.R. accepte de jouer le jeu, en vue d'~~la~~ ~~fonction~~ ~~et~~ ~~un~~

Mise en place de nouvelles institutions au ~~Ruwa~~. Il y a lieu d'~~être~~ profiter car ce ministre est favorable à nous, c'est

~~Inviter le Ministre~~

~~M.~~

~~Le Bureau politique du MRN s'aurait éventuellement invité (si le programme le permettait) Monsieur Delcroix~~

~~au profit de Mme DEBACKERS.~~

Il faut encore ^{DI Apis Mme Debacqer, et Alain Debacqer} faire ce qui est ^{projet de} ~~de~~ ^{la} ~~la~~ délégation de ¹⁹⁷⁶
reste de la

- Faire très attention avec ^{personnes} les ~~les~~ ^{meilleurs} suivants: (pas de confidences).

- Daniel DUCARME PRL (g. bel)
- Hugo Van DIENDEREN; ABALEU-^{Flu}
- Claude Bourgard écolo-wal.
- Jos De BREMAEKER Socialiste Flu
- Andreas KENZLER Socialiste-Fl.
- Jean R Genevois socialiste-wal.

~~No leur rien~~

les moins mauvais! - Nelly MAES ^(VU)
^{veluxien}
^{de Kuyper}

John Spinnewijn.

- Maria Van den Poel.

P: Madame DEBACKERS Vous pouvez vous confier aux personnes suivantes, et elle demande que vous leur parliez et pouvez les approcher de sa part:

1^o Elle vous recommande Monsieur MÈCHELS IVO, Conseiller de Monsieur DELCROIX et ami à Mme Deback

2^o Les deux du C.V.P., parti flamand des socialistes
ami du M.R.N.D.

- Fernand CHESWIÈRE et Maria Tyberg

3^o ... de maintenir avec le Mouvement du P.S.C.,

une certaine distance & ~~est~~
Son parti est pro (M D R - penchante) ^{14/10}

Concernant les Journalistes:

Il y aura une trentaine d'élus: la tête
Noir: MARIE FROS & il y a lieu de le mépriser
avec ~~MARIE~~ Berniers LOBET de BEL (RTL (méchant F.P.R.)).
Par contre vous pouvez accorder des interviews
~~ou organiser une conférence de presse~~ et
aux Journalistes suivants:

- FRANS DE SMET — Favorable
du journal De Morgen [↑]
- Paul VERBRAECKEN de journal - GAZET [↑] Van Antwerpen ^{Très favorable}
- André RUBBENS de l'Agence Belga Favorable
- Baudouin VAN SPILBEECK de VTM tél. Favorable
- Guy Poppe B.R.T.
- Francis Ryemans de la RTBF - Radio ^{Très} Favorable
- Luc Neukermans de standard - Favorable
- Collette BRAECKMAN ennemie jurée du
Maréchal MOBUTU - elle n'est pas toute
fait favorable mais elle est ~~+~~ objective
- Alain VAN BUYTEN • C.V.P. ^{Très} Favorable

* Si vous prévoyait un déjeuner avec
certains Journalistes, de préférence commencer
par ceux qui ont manifesté la volonté de votre
rencontre. Nous pensons ~~à~~ Monsieur:

- Paul VERBRAECKEN ^{de V. Antwerpen} proche de Mme Debaechers
- André RUBBENS de l'Agence Belga

Ces trois derniers étaient dans notre
Conférence de presse d'Anvers, ils nous
ont demandé des détails sur le projet
d'annonce des F.P.R. si vous disposez
de beaucoup d'autres informations à ce sujet
vous pourriez les mettre à leur disposition

Full-Stop

Très haute cour

III - La Section M.R.N.D. - Belgique

La bonne foi, ^{et remercie tous ceux qui font tout} ~~pour~~ ^{conformément} ~~à~~ ^à la lettre ~~est~~
en bon termes avec le M.R.N.D. - Belgique
qui hésitant ne souhaite pas sur
quel point d'avis.

Ne souffrez pas

La Section M.R.N.D. - Belgique
souffre comme d'habitude de manque
d'information alors qu'on commence
à être une préférence de certains
milieux - belge.

NS nous remercions de la volonté des
hauts responsables visant à améliorer les
recueils d'information surtout vers
l'extérieur. Full-Stop.

Très haute cour

Section M.R.N.D. - Belgique
de M. P. P. 41 par le ~~Directeur~~ ~~attaché de presse~~
P. P. ~~attaché de presse~~ ~~à N. E. 12~~